



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CCBE exprime sa consternation face à l'assassinat de l'avocat néerlandais Derk Wiersum

18/09/2019

Le CCBE exprime sa consternation face à l'assassinat de l'avocat néerlandais Derk Wiersum

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) est profondément choqué par le meurtre de l'avocat néerlandais Derk Wiersum ce matin.

Il a été abattu près de chez lui à Amsterdam.

Derk Wiersum était l'avocat d'un témoin clé dans une affaire pénale.

L'assassinat d'avocats dans l'exercice de leurs fonctions constitue une atteinte inacceptable à la profession d'avocat, dont le rôle est indispensable pour garantir l'accès à la justice et la protection des droits humains et des libertés fondamentales pour tous les citoyens, notamment par la protection des droits de la défense et les garanties d'un procès équitable.

Les attaques contre les avocats sont des attaques contre l'état de droit.

Le CCBE continuera à lutter pour que tous les avocats puissent exercer leur profession sans crainte de représailles, d'entraves, d'intimidation ni de harcèlement, afin de préserver l'indépendance et l'intégrité de l'administration de la justice ainsi que l'état de droit.

À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens.

Pour en savoir plus sur les activités du CCBE en matière de droits humains, veuillez consulter le [portail des droits humains du CCBE](#).

Pour en savoir plus :

Karine Métayer
Responsable de la communication
+32 (0)2 234 65 10
metayer@ccbe.eu